LA STÈLE MÉGALITHIQUE DÉCORÉE DE CHAMIGNY (SEINE-ET-MARNE) : DESCRIPTION ET PERSPECTIVES DE VALORISATION

Rosalie JALLOT et Médard THIRY

INTRODUCTION

La fouille archéologique préventive menée par l'Inrap durant l'été 2017 sur le site de la Grande Maison à Chamigny (Seine-et-Marne) (fig. 1) a notamment révélé trois mégalithes distants de 60 m d'une sépulture collective utilisée de la fin du Néolithique à l'âge du Bronze ancien (ca. 3350-1800 av. n.è.) (Pecqueur *et al.*, *in* Mahé-Hourlier 2020, p. 148). Ces trois mégalithes, dont deux sont décorés, reposaient à l'horizontale sur un même niveau de sol dans des limons mais sans aucun creusement apparent (fig. 2). Le bloc n° 1 est une stèle décorée d'un format subrectangulaire de 2 m de haut pour 40 cm de large, 44 cm d'épaisseur et d'un poids estimé à deux tonnes. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons essentiellement à cette stèle.

Son analyse technologique a permis d'appréhender des mises en forme successives et des degrés d'usure différentiels des arêtes vraisemblablement liés au déplacement du mégalithe. L'analyse iconographique a permis d'identifier plusieurs techniques de gravure pour la réalisation des décors (Jallot *et al.* 2020).

L'objectif de cet article est double :

• Illustrer l'importance d'une analyse géomorphologique, celle-ci permettant la mise en évidence des relations entre les méso-structures géomorphologiques et les modifications anthropiques ;

• Détailler brièvement les particularités de ce dépôt hors norme afin de questionner quelques facettes du quotidien de nos ancêtres néolithiques, à même d'être confrontées au présent pour permettre une réflexion sur le devenir de nos propres modes de vie, et ceci grâce à une valorisation muséale adaptée.

ASPECTS GÉOLOGIQUES

L'ensemble mégalithique de Chamigny provient des Sables d'Auvers du Bartonien inférieur déposés en milieu marin littoral il y a environ 40 millions d'années. Le grès qui forme la stèle

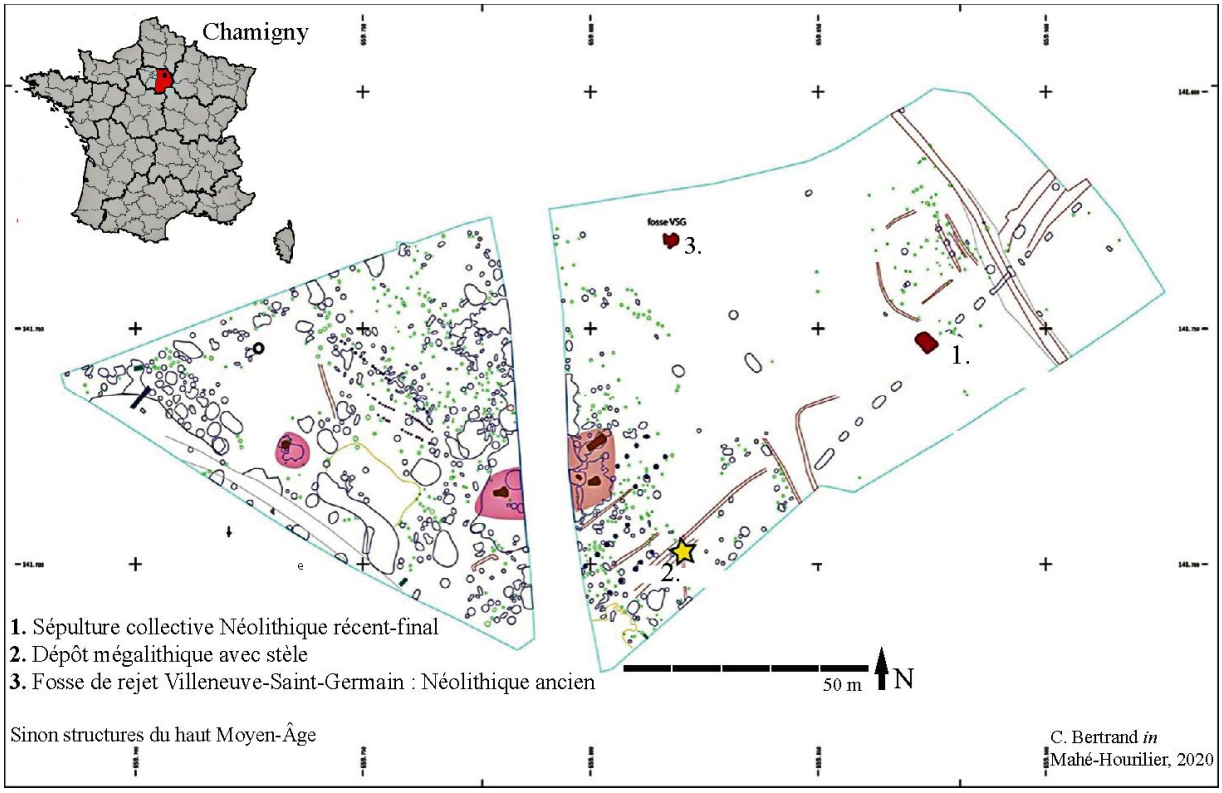


Fig. 1 – Plan masse des structures archéologiques sur le site de la Grande Maison à Chamigny : (DAO : C. Bertrand complété, in N. Mahé-Hourlier 2021). Les témoins des différentes époques préhistoriques et historiques ont été préservés par l'alluvionnement récurent de ce site en bordure de la Marne.

provient de la cimentation de ce sable primaire par de la silice apportée en solution et qui a précipité à des endroits particuliers. Nous allons expliciter cette cimentation, car les modalités de formation sont importantes pour comprendre les morphologies naturelles et les distinguer des stigmates anthropiques.



Fig. 2 – Vue zénithale orthonormée du dépôt mégalithique de Chamigny (S. Poignant, Inrap, Cif).

Contrairement à un paradigme établi depuis le XIX^{e} siècle, les silicifications ne se sont pas toutes formées sous des climats chauds et secs. Les grès des sables tertiaires du bassin de Paris ne se sont pas formés à l'époque du dépôt des sables, mais beaucoup plus tard et de manière indépendante de la géométrie des dépôts, en relation directe avec les paysages actuels, ou du moins l'incision des vallées. Les grès sont limités à la zone d'affleurement des sables et disparaissent en arrière de ces zones, sous leur couverture calcaire (fig. 3). Ils sont liés à des écoulements de nappes liés aux paysages périglaciaires du Quaternaire (Thiry *et al*. 2013 ; Thiry 2016 ; Thiry *et al.* 2017).

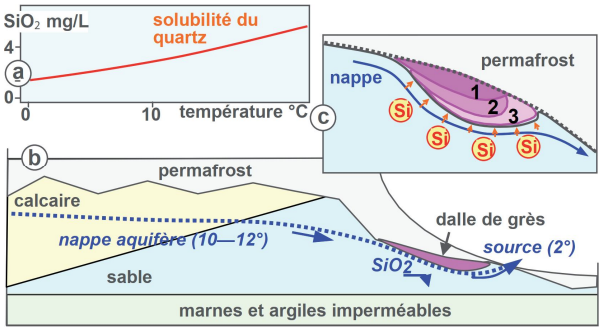


Fig. 4 – Schéma de la formation des grès au sein des sables en bordure des vallées. (**a**) La silice en solution précipite quand la solution se refroidit. (**b**) La silice est apportée par la nappe phréatique. Elle précipite au contact des sols froids et cimente les grains de sable. (**c**) Les dalles de grès se forment par adjonctions successives de lamines cimentées par la silice. Les lamines silicifiées sont imperméables et détournent les écoulements au fur et à mesure de leur formation.

C'est le refroidissement de l'eau de la nappe profonde au contact des couches superficielles froides qui a provoqué l'abaissement de la solubilité de la silice, et qui a précipité et cimenté (silicifié) le sable (fig. 4). Les volumes cimentés/silicifiés sont imperméables. Une fois formés, les écoulements de l'eau les contournent et cimentent un volume de sable adjacent (fig. 4b et c). Les morphologies macro- et mésoscopiques des grès sont liées à des successions de tels écoulements souterrains.
Il en est ainsi des morphologies à la surface de la stèle de Chamigny. L'analyse des relations entre les morphologies (boursouflures) à la surface du grès de la stèle montre qu'elles se chevauchent les unes les autres, un peu comme des tuiles. Ces structures résultent des écoulements de l'eau de la nappe pendant la cimentation/silification des sables. Chacune des boursouflures correspond à un épisode de silicification, qui repousse l'écoulement de l'eau et provoque le dépôt d'une nouvelle structure (fig. 5).

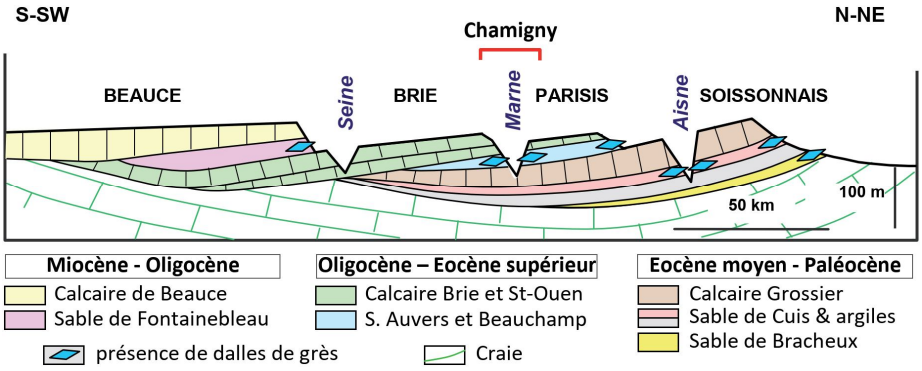


Fig. 3 – Situation du site de Chamigny sur la coupe schématique des plateaux superposés du Bassin de Paris. Des grès existent dans toutes les formations sableuses intercalées entre les calcaires qui arment les plateaux. Ils sont limités aux affleurements dans les vallées. D'après Thiry *et al.* (2013).

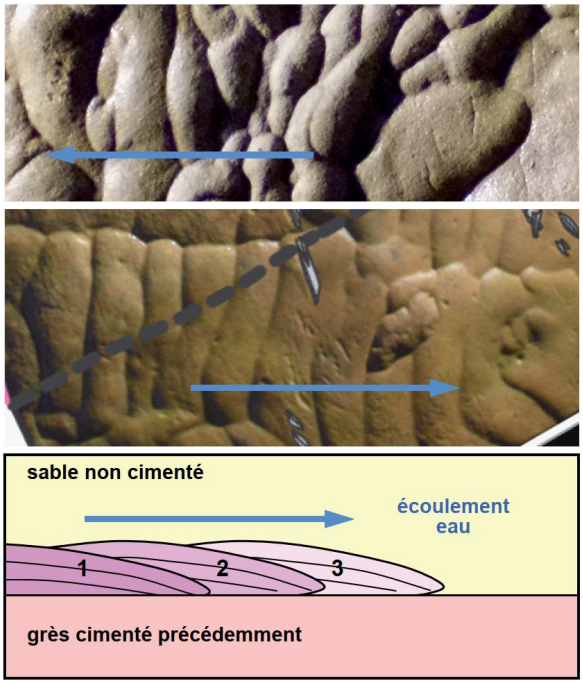


Fig. 5 – Les méso-morphologies à la surface de la stèle se composent de bourrelets de grès qui se superposent comme les tuiles sur un toit. Elles résultent d'épisodes successifs de silicification, leur superposition indique la direction et le sens d'écoulement de l'eau qui les a nourries. Schéma Thiry *et al*. (2017).

Les deux faces de la stèle sont très différentes dans leur aspect général (fig. 6a et b). La première est formée de volumes isométriques et bulbeux, alors que la deuxième présente des structures allongées, parallèles entre elles et emboîtées quand elles sont incurvées. Les aspects allongés et aplatis de la face avant évoquent des directions d'écoulement du fluide nourricier, alors que les formes bulbeuses à relief relativement fort et perpendiculaires à l'horizontalité de la face arrière évoquent des morphologies liées à la gravité. Par comparaison avec des morphologies vues par ailleurs, on est tenté d'attribuer la face avant à la face naturelle supérieure de la dalle de grès, et la face arrière à sa face naturelle inférieure dans leur gisement primaire.

L'ensemble de ces structures, leur disposition régulière, la qualité très fine du grès donnant les surfaces naturelles lisses, les couleurs différenciées de deux faces, font de cette dalle un exemplaire unique par l'esthétique de son aspect général. Les dalles « ordinaires » rencontrées dans les grès du Bartonien ne présentent pas cette finesse, cette *qualité*, pourrait-on dire. Cela invite aussi à porter un regard anthropomorphique sur ces structures formelles, telles qu'ont pu les voir les populations préhistoriques qui ont sciemment sélectionné cette dalle, au terme probablement d'une prospection longue dans un paysage étendu plutôt que par pur hasard.

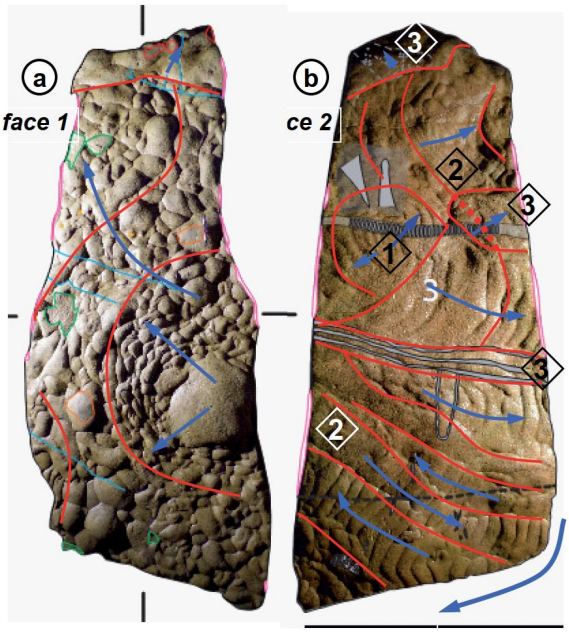


Fig. 6 – Analyse méso-géomorphologique des deux faces de la stèle en relation avec les processus de silicification. Flèches rouges : délimitation des structures. Flèches bleues : sens de propagation des empilements de bourrelets et qui correspondent aux écoulements des eaux qui ont nourri ces structures gréseuses. Numéros dans losanges : chronologies des différents grands ensembles de bourrelets. Relevés/interprétation M. Thiry, dans Jallot et Masson Mourey (2020).

1. La régularité en taille et forme des morphologies de surface est sûrement le trait le plus remarquable de cette pierre. Généralement, les morphologies de surface ont des bombements beaucoup plus irréguliers et plus grands (pluri-décimétriques).
2. Les structures géométriques internes déterminent des courbes emboîtées séquencées selon des modules bien particuliers. Sur la face arrière, un alignement arqué de petits bulbes ordonnés par taille est agrégé autour d'un bulbe beaucoup plus grand. Sans aucun rapport génétique, ces arrangements classés rappellent une plage de galets de silex en bordure de rivière. La patine lisse et régulière liée à la silicification d'un sable fin est également notable. Sur la face avant, l'agencement des boursouflures est plus varié et compliqué ; il résulte de cheminements plus complexes des écoulements par le dessus de la dalle. On y reconnaît plusieurs ensembles. Au milieu de la stèle, des feuillets allongés séparent la dalle en une partie inférieure relativement simple et une partie supérieure plus complexe. La partie supérieure présente en particulier une structure concentrique en son centre et une partie sommitale formant un relief arrondi et en creux qui termine la forme anthropomorphe. Il faut signaler, sans aller plus loin dans l'interprétation, la concordance observée entre ces ensembles morphologiques naturels et les éléments gravés.

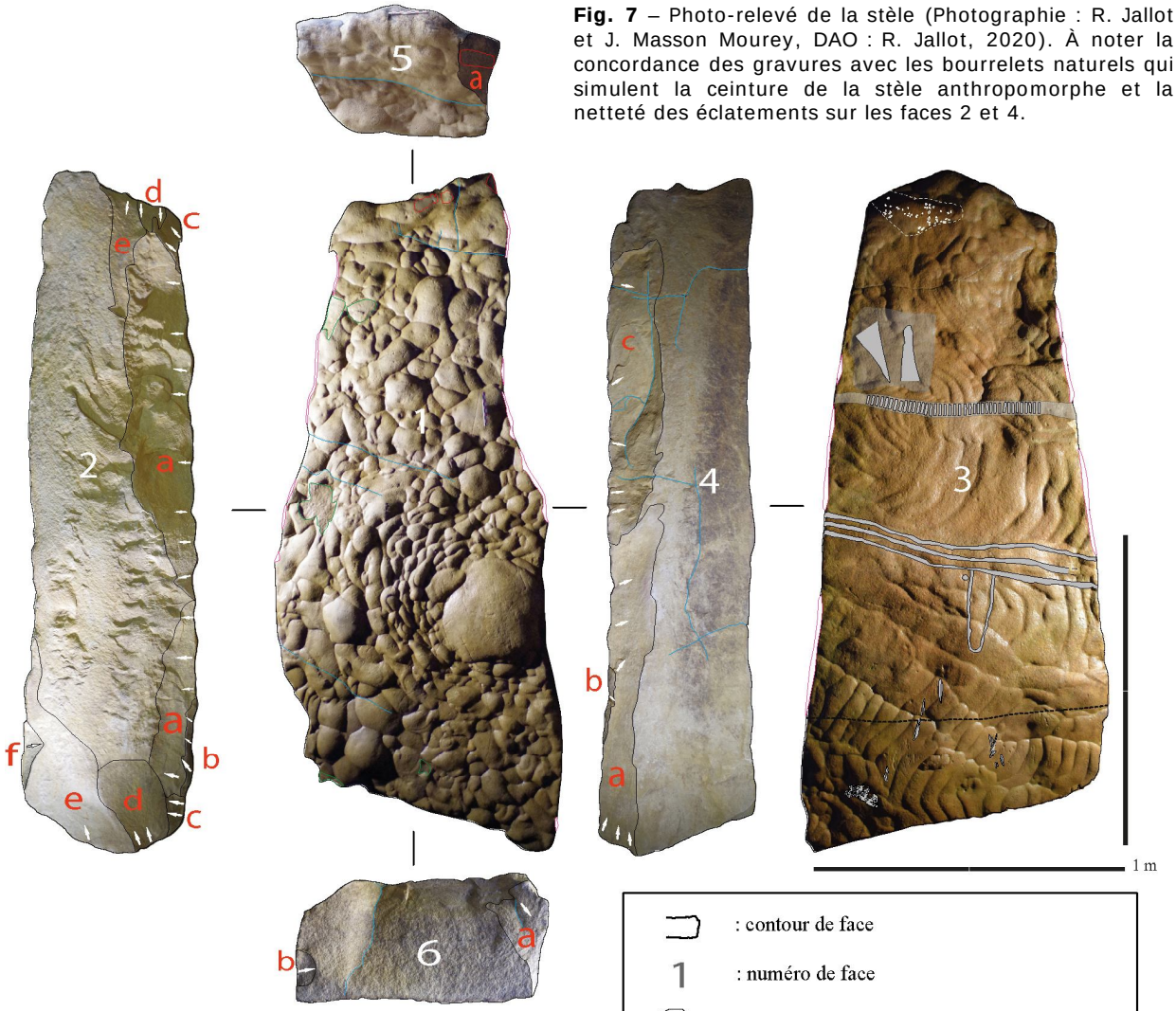


Fig. 7 – Photo-relevé de la stèle (Photographie : R. Jallot et J. Masson Mourey, DAO : R. Jallot, 2020). À noter la concordance des gravures avec les bourrelets naturels qui simulent la ceinture de la stèle anthropomorphe et la netteté des éclatements sur les faces 2 et 4.

Le regard complètement "géologique" fait soupçonner que ces éléments de la face avant, tout comme ceux de la face arrière, sont probablement intervenus dans la sélection de la dalle à destination anthropomorphique. Les faces qui limitent la stèle sont des faces de fracturation de la dalle, naturelles et partiellement aménagées. Nous y reviendrons en détail dans la partie interprétation.

La fin du processus de grésification de la stèle s'est soldée par une imprégnation sur 2 cm de profondeur de la surface supérieure de la dalle par des oxydes de fer, voire de manganèse.

MISE EN FORME DE LA STÈLE

Si le bloc est à l'état naturel sur ses deux faces principales, nous observons sur les faces latérales des mises en forme complémentaires ayant pour principal objectif de rectifier verticalement l'axe du plan de diaclase naturel, jugé vraisemblablement un peu trop oblique (fig. 7). Cette régularisation planimétrique des tranches a été réalisée à la perpendiculaire et à l'oblique, depuis la face arrière dans un premier temps (enlèvements **a**, **b**, **c**), puis avec quelques reprises de moindre impact depuis les faces sommitale, basale (enlèvements **d**, **e**) et avant (enlèvement **f**).

Par ailleurs, nous avons pu observer sur la face arrière que la moitié des enlèvements a nécessité plusieurs points d'impact :
- enlèvement **a** : jusqu'à douze points d'impact conservés et réalisés au moins en deux séquences de percussion ;
- enlèvement **b** : trois points d'impact pour une séquence de débitage ;
- enlèvements **c** et **d** : deux points d'impact pour une séquence de taille respectivement ;
- enlèvements **e** et **f** : un point d'impact chacun.

La taille de la face latérale gauche a, quant à elle, laissé trois grands enlèvements aux multiples points d'impact :
- enlèvement **a** : six points d'impact pour deux séquences de débitage ;
- enlèvement **b** : un point d'impact ;
- enlèvement **c** : cinq points d'impact pour vraisemblablement une séquence de taille (peut-être deux).

La face sommitale présente également un petit enlèvement non dirigé, probablement produit accidentellement lors de la manutention ou le déplacement du bloc. Néanmoins, sa forme naturellement appointée figure un épaulement échancré et surmonté d'un rostre, stylisant le profil d'un buste humain.

La face basale laisse entrevoir un façonnage par bouchardage couvrant les trois quarts de sa surface réalisée après le dégagement de deux petits enlèvements à un seul point d'impact. Comme pour les faces latérales, l'objectif était de régulariser le plan de diaclase initial, ici plus convexe qu'oblique. Pour cette raison, la reprise de la surface a dû se faire au percuteur lithique, vraisemblablement par percussion directe simple ou emmanchée au vu de la régularité des points d'impacts observés.

DESCRIPTION DES MOTIFS GRAVÉS

La position archéologique de la stèle, face principale gravée contre terre, a d'abord empêché son identification comme stèle anthropomorphe. Un examen sous lumière rasante artificielle optimale a alors révélé plusieurs nouveaux éléments de décor (fig. 7).

Dans le tiers inférieur de la face avant, se développent une multitude de stries et de « griffures » subverticales (trace d'outil ?)

À mi-hauteur, trois lignes piquetées superposées mais sinueuses parcourent la face sur quasiment toute sa largeur sur 3 cm de large respectivement. Ce motif, qui semble représenter deux bandes superposées d'une ceinture sans boucle, se développe sur une boursouflure naturelle du grès, donnant une impression subtile de relief. Un motif concave et oblong mais aussi étroit et allongé en « U » mesurant 23,5 cm de long pour 6,5 cm de large à son extrémité supérieure, vient s'inscrire sous la ceinture presque en son centre. À noter aussi la présence d'une petite cupule ronde qui apparaît juste en haut à droite de ce dernier. Les deux motifs associés se rapprochent d'un objet suspendu à la ceinture ; un poignard doté d'un rivet métallique rangé dans son fourreau, ou un étui pénien, voire un cache-sexe.

Plus haut, une bande « crantée » peu épaisse et relativement régulière a été taillée dans le bloc sur quasiment toute sa largeur. Elle s'achève, à partir de 15 cm des bords, par une simple bande imprimée brute.

Dans le tiers supérieur se déploient deux motifs triangulaires tête-bêche de 15,5 cm et 18,5 cm de long qui prennent subtilement appui sur des boursouflures naturelles. Aménagés en champlevé sur une zone subquadrangulaire bouchardée au préalable, ils pourraient représenter deux poignards à lames triangulaires ou deux lames de haches polies.

Enfin, le sommet présente quelques cupules sur une boursouflure naturelle côté droit. Du fait de leur dispersion aléatoire et de l'absence de contour les délimitant, de telles cupules apparaissent délicates à interpréter, d'autant plus qu'il pourrait ne s'agir que de la trame de fond d'un motif partiellement conservé et initialement réhaussé à la peinture (Bueno-Ramírez *et al*. 2012, p. 333-358).

ANTHROPOMORPHOLOGIE NATURELLE VERSUS AMÉNAGEMENTS

• PRÉFORMES NATURELLES

La reprise de l'obliquité des flancs de la stèle confère une allure tenue et équilibrée du volume vertical du bloc, et donne même un élan structuré à l'ensemble.

Toutes les parties naturelles liées aux mésomorphologies du grès, non retouchées humainement, contribuent à une évocation anthropomorphe initiale soulignée par les aménagements gravés.

1. La ceinture piquetée se superpose à deux bourrelets de grès qui divisent la face avant en deux parties, supérieure et inférieure, à un tiers de la hauteur.

2. Sous la ceinture, la régularité des bourrelets gréseux pourrait évoquer un élément vestimentaire attaché à la ceinture.

3. Au-dessus de la ceinture piquetée, peuvent être distinguées au moins deux structures au niveau du torse : la disposition sigmoïde des boursouflures gréseuses sur la droite de la stèle évoque distinctement une position épaule/bras, et la structure concentrique sur le côté gauche pourrait correspondre à un plastron ou un objet porté (certains y verraient même un bouclier) (fig. 6).

4. Le contour de la partie sommitale dessinant un rostre pourrait figurer de manière stylisée une tête qui se dégage d'un épaulement. Dans

certains contextes, l'appointement sert directement à accueillir physiquement une coiffe organique, faisant office de cheveux ou de parure de tête (couvre-chef, collier, ruban) (https://www.meganeo.fr/ethiopie-le-mystere-des-megalithes-sur-arte-en-fevrier/). Cette coiffe peut bien sûr être sobre ou particulièrement sophistiquée, au gré des goûts, des habitudes culturelles et du degré d'ostentation souhaité (Testart 2012, p. 450-462).

• **COMPARAISONS STYLISTIQUES DES GRAVURES**

La stèle anthropomorphe de Chamigny affiche un style inédit pour la région.

Si des figures humaines coiffées, parées et associées à des haches de pierre emmanchées sont retrouvées gravées soit sur des grands blocs (complètement ?) naturels dans le sud de la Seine-et-Marne, au Closeau 12 (Nanteau-sur-Essonne) et à la Vallée aux Noirs 6 (Buthiers), soit sur de véritables mégalithes (Maisse, Malesherbes), elles sont attribuées à la fin du V^{e} et au IV^{e} millénaire av. n.è. (Cassen, 2017). Celle de Chamigny pourrait s'inscrire dans un contexte chrono-culturel plus tardif, sur l'exemple de celles de Beautheil (Jallot *et al*. à paraître).
La volonté de représenter de façon ostentatoire des outils et des armes, notamment des lames polies de haches ou d'herminettes, pourrait témoigner d'une influence atlantique dans la mesure où l'orthostate L6 du cairn de Gavrinis (Larmor-Baden, Morbihan, 4300-3800 av. n.è.), même s'il est recyclé depuis un monument du Néolithique moyen 1 (4600-4300 av. n.è.), présente justement un tel motif (Lescop *et al*. 2013, p. 564). Les boursouflures naturelles détaillées dans la partie géologique et interprétative du présent article ne sont pas non plus sans rappeler les gravures spiralées des mêmes orthostates bretons. Les deux motifs triangulaires pourraient apparaître comme les produits d'un syncrétisme d'influences entre d'anciennes traditions atlantiques et des inspirations méridionales plus contemporaines, où l'on retrouve des poignards métalliques gravés sur des stèles italiennes comme celle de Lagundo n^{o} 3 (Trentin, Haut-Adige).

Le choix sélectif de quelques blocs naturellement boursouflés, parfois gravés (et peints ?) au sein des allées couvertes de l'ouest francilien datées jusqu'à présent des Néolithiques récent-final, trouve ici un parallèle éloquent avec le dépôt mégalithique de Chamigny non loin d'une sépulture collective. L'on peut citer par exemple les tombes du Cimetière des Anglais (Vauréal) et la Pierre Turquaise (Saint-Martin-du-Tertre) dans le Val-d'Oise (Tarrête & Le Roux 2008, p. 374 ; Renault 2018, p. 72).

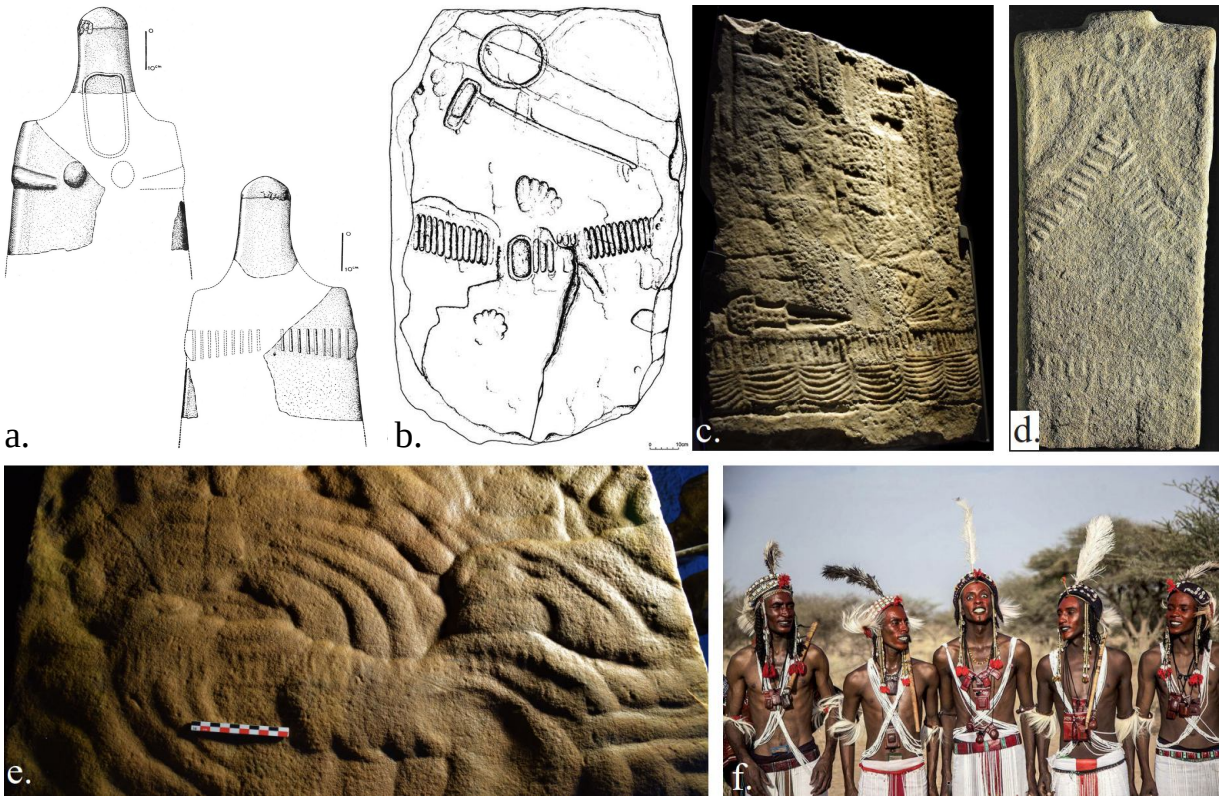


Fig. 8 – Comparaisons stylistiques. **a.** Stèle de Guidel, Bretagne, France (Giot, 1958). **b.** Stèle de Dingelstedt, Borderkreis, Allemagne (Masson Mourey, 2021). **c.** Stèle de Latsch, Italie (Masson Mourey, 2021). **d.** Stèle de Belogrudovka, Ukraine (Masson Mourey, 2021). **e.** Stèle de Chamigny (Masson Mourey, Jallot in Mahé-Hourlier 2020). **f.** Exemples d'une communauté Woolabbe durant une cérémonie (Otami, 2018 in Lhonneux, 2019), parmi tant d'autres communautés humaines au même stade de chefferie complexe type ploutocraties ostentatoires ou démocraties primitives (Testart, 2012 ; 450-480).

L'exemple de la ceinture double se retrouve sur plusieurs exemplaires de stèles de l'Europe de l'ouest, notamment celle de Sachsen-Anhalt en Allemagne (Merseburg-Querfurt, Schafstädt), attribuée au III^{e} millénaire av. n.è. (Ambrosio 1998, p. 188-191), mais aussi celle du Tènement de Laval (Saint-Sernin-sur-Rance, Aveyron) du groupe rouergat, datée entre la seconde moitié du IV^{e} et le III^{e} millénaire av. n.è. (Maillé 2010 ; Masson Mourey 2021). Sauf s'il s'agit du fameux « objet » des stèles méridionales, désormais interprété unanimement comme un poignard (Arnal et Serres 1988 ; Masson Mourey 2021), le motif en « U » à l'aplomb de la ceinture et doté d'une cupule étonnante pourrait aussi être comparé à un simple cache-sexe doté d'un système d'accroche comme le portaient encore certains aborigènes australiens dans les années 1970 et 1980 (Ebin 1979, p. 39).
La bande crantée est, quant à elle, très semblable à celle représentée dans le dos de la stèle de Guidel en Bretagne (Giot *et al.* 1958, fig. 8-a), mais aussi à celles incisées sur le devant de la stèle allemande de Dingelstedt à Borderkreis (fig. 8-b). On peut aussi la rapprocher de la stèle italienne de Latsch (fig. 8-c) ou de la stèle ukrainienne de Belogrudovka (Masson Mourey 2021) (fig. 8-d).

TRANSPORT ET EXPOSITION AUX INTEMPÉRIES

Selon toute vraisemblance, la patine ferrugineuse de couleur ocre que présente la face avant est géologique. Elle existait avant que la dalle fût sortie du sable encaissant. Cette face avant présente néanmoins à sa partie inférieure, sur une hauteur d'environ 50 cm, une patine de surface moins rugueuse que la partie supérieure. Cette patine correspondrait à une météorisation moindre et semble attester d'une limite d'enfouissement (fig. 7, notée en pointillé noir). La partie enterrée, protégée des intempéries et du gel, n'aurait pas été altérée, et correspondrait à l'aspect que devait présenter toute la face quand elle a été érigée. La partie supérieure de la face avant aurait subi une altération supplémentaire pendant qu'elle était érigée. Les faces latérales et dorsales ne montrent pas cette limite d'altération/enfouissement. Différentes raisons peuvent être à l'origine de cette absence de marquage de la limite d'enfouissement :
• Ces faces latérales formées de grès nu recoupé par fracture seraient, par leur constitution, moins sensibles à l'altération que la face avant. La face arrière, quant à elle, présente une pellicule protectrice plus résistante à l'érosion ;
• La dalle pourrait avoir été incorporée, comme orthostate, à un « bâti » (funéraire ?) n'ayant laissé que le haut de la face anthropomorphe exposé aux intempéries.

À noter qu'une limite de météorisation et donc d'enfouissement sur la face d'un mégalithe en contexte archéologique connu demeure un fait rarissime à observer et à démontrer. En cela aussi, la stèle de Chamigny est exceptionnelle car elle fournit un indicateur précis de l'enfouissement primaire. Par ailleurs, la différence d'altération des parties exposée et enfouie de la face avant indique quela dalle a été érigée pendant un temps relativement long : 100 ans, 500 ans ou peut-être bien plus !
Si de nombreux mais faibles émoussés de surface se localisent sur presque l'ensemble des sommets boursouflés des feuillets de silicification de la face avant, deux d'entre eux au moins présentent un poli plus important, sans que les feuillets en question soient plus proéminents. Certains atteignent un stade réfléchissant, particulièrement visible tant en lumière naturelle que rasante, qui paraît liée à une surface aplanie. Il s'agit en réalité de multiples facettes de quartz écrasées par l'usure. Leur aspect est très légèrement rugueux et témoigne d'une altération importante de la surface résultant d'une friction intense, voire d'un écrasement presque forcené.
En cinq endroits, des desquamations corticales des feuillets laissent apparaître le grès de la dalle qui présente un aspect finement cristallisé contrastant avec la texture poreuse de la croûte oxydée.
Qu'elles soient des dépolis sur arêtes ou des desquamations, des abrasions de ce type s'apparentent à des frictions répétées avec des matériaux organiques sous une pression très forte. Cette abrasion peut avoir été produite à l'occasion du transport (horizontal) ou du dressement (oblique puis vertical) du mégalithe harnaché (Cassen *et al*. 2016 ; Jallot 2021). Par ailleurs, les arrêtes latérales de la face anthropomorphe montrent à intervalles irréguliers des émoussés importants, jusqu'à conférer une patine brune, parcourue de fines stries obliques (fig. 7, légende rose). Ces zones émoussées sont probablement celles qui étaient directement en contact entre les liens organiques (harnachement) et les points d'appui des leviers en bois (système de déplacement mobile) lors des manutentions, comme le démontrent divers exemples ethnographiques et une expérimentation menée en 2021 (Jallot, 2021).

CONCLUSIONS

La stèle anthropomorphe retrouvée face décorée contre terre semble témoigner d'un geste d'abandon délibéré. En effet, l'extrémité orientale de la sépulture collective (entrée possible) a été conservée dans le comblement d'une fosse avec deux blocs de calage versés sur un côté et un bloc disposé à l'horizontale sur le sommet du remplissage. Ces témoins sont généralement considérés comme caracté-



Fig. 9 –Transport de la stèle vers le Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours. **a.** Chargement des trois blocs à Chamigny. **b.** Déchargement au Musée. Le conditionnement sous géotextile et bâche reposant sur palette est temporaire. Un caisson respirant en bois est prévu pour la belle saison et jusqu'à leur exposition au sein de la collection permanente (R. Jallot, 2022).

ristiques de la déstructuration d'un dispositif de calage suite à un déchaussement de mégalithe. Si le pourtour de la base de la stèle est supérieur au diamètre du creusement anthropique, on peut supposer que l'un des deux autres blocs ait pu être disposé à l'intérieur.
En tout état de cause, la stèle anthropomorphe de Chamigny, aux préformes naturelles et aux motifs « composites », semble révéler des influences tant atlantiques que méridionales, réinterprétées localement. Le registre décoratif renvoie à des figurations stylistiques du Néolithique récent et final, finalement contemporains de l'utilisation continue de la sépulture collective.

Un module subrectangulaire prédébité présentant un rostre naturellement échancré sur sa plus petite extrémité et doté d'une texture esthétique naturellement boursouflée, une matrice quartzitique propre à un débitage formel complémentaire et un fin cortex poreux adapté à la gravure sont autant d'éléments qui ont dû prévaloir à la sélection de la stèle. De discrets motifs gravés complètent l'anthropisation du bloc en figurant une silhouette humaine vêtue et armée. Le contexte archéologique néolithique qui commence à se dévoiler à Chamigny se compose donc au moins d'un site funéraire intégrant ou recyclant possiblement une stèle anthropomorphe et un autre mégalithe décoré, dont les potentiels gîtes d'extraction de grès les plus proches se trouvent à 700 m au nord ou entre 1,5 km et 4,5 km au nord-est du site funéraire. Il reste maintenant à en trouver les autres composantes territoriales : habitats et autres sites économiques, logistiques et symboliques.
En tous les cas, cette stèle renouvelle déjà notre conception des territoires néolithiques franciliens et de leur monde symbolique.

PERSPECTIVES

Un programme d'expérimentation archéologique a été entrepris au printemps 2021, afin d'identifier les différents outils et de s'immerger dans les logistiques des chantiers mégalithiques (Jallot, 2021). Les différentes étapes du chantier, l'extraction, le déplacement, la mise en forme et la décoration, sont régulièrement testés sur différentes roches, notamment divers faciès d'une même roche, avec un protocole d'enregistrement diversifié et systématisé.

Par ailleurs, suite à la découverte mégalithique exceptionnelle de Chamigny, un programme d'étude sur les mégalithes franciliens a débuté. Dans le centre-nord de la Seine-et-Marne, l'étude technologique et iconographique de la stèle Beautheil en 2020 a apporté de premiers éléments de comparaison époustouflants avec la stèle de Chamigny, et s'avère riche en résultats, notamment en gravures inédites (Jallot à paraître).
Dans le sud de la Seine-et-Marne, au cœur de la vallée de l'Essonne, de très belles découvertes mégalithiques ont été révélées depuis trois ans par Michel Rey, prospecteur du GERSAR. Ces sites se trouvent en contrebas du plateau d'interfluve de Tousson, sur lequel est fièrement planté le menhir (stèle ?) du Paly à Milly-la-Forêt. La dalle horizontale au pied du monolithe mérite également un vif intérêt car il pourrait s'agir d'un monument funéraire de type Malesherbes (Peek 1975, p. 263 ; Thiry *et al.* 2017). Sur ce même plateau de Tousson, on peut aussi citer le menhir de la Croix-St-Jacques et l'hypothétique « Pierre du Curé », ultérieurement décapitée. Plusieurs polissoirs massifs sur la commune de Buno-Bonneveaux complètent les reliquats architecturaux néolithiques du secteur. Il y a celui des Sept coups d'épée et un deuxième recyclé en menhir qui a été détruit en 1870 et dont un fragment est encore visible au pied l'église de Buno-Bonneveaux. À moyen terme, un programme d'étude approfondie de ces monuments remarquablement conservés est envisagé déjà à partir de l'année 2023. Il inclura notamment un complé-

ment d'étude technologique et non uniquement iconographique des stèles anthropomorphes de Maisse et Malesherbes, actuellement exposées au Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, mais aussi d'autres menhirs franciliens retrouvés en archéologie préventive.

Les trois blocs de Chamigny ont été déplacés en janvier 2022 au Musée de Nemours (fig. 9), grâce à la collaboration entre Florence Moret-Auget (gestionnaire des collections, Inrap Centre Île-de-France), Jean-Marc Gouedo (Conservateur en chef du SRA d'Île-de-France) et Anne-Sophie Leclerc (Conservatrice en chef du Musée de Préhistoire de Nemours). En concertation avec A.-S. Leclerc, une exposition au sein de la collection permanente est à l'étude. L'idée serait d'intégrer les blocs à un éventuel circuit des mégalithes en extérieur, mais directement visible depuis les salles destinées au Néolithique, où deux stèles du Néolithique moyen sont déjà exposées. La réflexion inclut la préparation de cartels interactifs présentant des petits modèles tridimensionnels de chacun des blocs.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la renaissance de la stèle de Chamigny :
La famille Brayer, pour son aide logistique sur le terrain archéologique et la conservation temporaire des blocs dans l'attente de leur transfert à Nemours ;
N. Mahé-Hourlier et L. Pecqueur pour leur confiance et le suivi scientifique ayant permis l'étude des mégalithes ;
J. Masson Mourey, M. Rey et V. Brunet pour leur collaboration scientifique ;
A. Augereau et J.-M. Gouedo pour leur confiance et le suivi administratif ayant permis l'étude des mégalithes de Chamigny ;
F. Moret-Auget, A.-S. Leclerc pour la logistique de transfert et d'accueil au Musée de la Préhistoire de Nemours ;
A. Cantin pour nos discussions enrichissantes et la mise en relation avec les prospecteurs du Gersar.

Rosalie Jallot
UMR 82 15, Trajectoires
Chargée d'étude et de responsabilité,
contractuelle Inrap,
rosalie.jallot@gmail.com

et **Médard Thiry**
Mines-ParisTech, PSL Research University, Centre de Geosciences,
35 rue St. Honoré, 77305, Fontainebleau, France.

BIBLIOGRAPHIE

AMBROSIO ALBERTO FABIO (1998) - *Dei di pietra : la grande statuaria antropomorfa nell'Europa del III millennio a. J.-C.* - Dieux de pierre : la grande statuaire anthropomorphe en Europe au III^{ème} millénaire av. J.-C., Milan (catalogue d'exposition), 222 p.

ARNAL JEAN, SERRES JEAN-PIERRE (1988) - Idoles-enseignes et objets du Néolithique récent-final méridional, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 82 (2), pp. 48-53.

BUENO-RAMÍREZ PRIMITIVA, BARROSO BERMEJO ROSA, DE BALBÍN BERHMANN RODRIGO (2012) - Mégalithes, statues, gravures et peintures dans le Bassin inférieur du Tage, Espagne, in *Sépultures collectives et mobiliers funéraires de la fin du Néolithique en Europe occidentale*, École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 334-358.

CASSEN SERGE (2017) - D'un signe l'autre, des Alpes à l'Atlantique : représentant et représenté, in *JADE, Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, t. 4, Éd. Presses universitaires de Franche-Comté – Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Ain, pp. 883-909.

CASSEN SERGE, CHAIGNEAU CYRILLE, LESCOP LAURENT, QUERRÉ GUIREC, ROUSSET JEAN-MARC, GRIMAUD VALENTIN, VIGIER EMMANUELLE (2016) - Le déplacement des mégalithes extraordinaires sur le littoral morbihannais. Modèles d'embarcation et questions relatives à la navigation atlantique dès le V^{ème} millénaire av. J.-C., in *La maritimisation du monde de la Préhistoire à nos jours*. Éd. Presses de l'Université Paris-Sorbonne, non paginé (73 p.)

EBIN VICTORIA (1979) - *Corps décorés*, Chêne, 96 p.

GIOT PIERRE-ROLAND, L'HELGOUACH JEAN, BRIARD JACQUES (1958) - *Menhirs et dolmens, monuments mégalithiques de Bretagne*. Éd. Jos Le Doaré, coll. Images de Bretagne, 36 p.

JALLOT ROSALIE (2020) - Les mégalithes néolithiques de Chamigny (La Grande Maison) en Seine-et-Marne : un dépôt mégalithique gravé et sculpté exceptionnel en contexte funéraire et carrier, in MAHE-HOURLIER NADINE (dir.), *Chamigny, Rue de la Marne - RD 80 - Lieu-dit « La Grande Maison »*, pp. 59-86.

JALLOT ROSALIE (2021) - Dresser son menhir à la mode du Néolithique, de l'extraction à l'abattage : un vaste programme en étapes (du V^{ème} au II^{ème} millénaires av. n.è.), *Bulletin de l'Apera*, 1, pp. 47-62.

LESCOP LAURENT, CASSEN SERGE, GRIMAUD VALENTIN (2013) - Gavrinis, The raising of digital stones, *Digital Heritage International Congress*, pp. 561-568.

MAILLÉ MICHEL (2010) - *Hommes et femmes de pierre. Statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc*, Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, 538 p.

MASSON MOUREY JULES (2021) - *Images du corps en Méditerranée occidentale. Les stèles anthropomorphes néolithiques du sud-est de la France (V^{ème}-III^{ème} millénaires av. J.-C.)*, Thèse de Doctorat, Aix-Marseille, 748 p.

RENAULT CLAIRE-GAËLLE (2018) - *Drôles de pierres : allées couvertes, polissoirs et menhirs. Petit guide des mégalithes du Val-d'Oise*. Éd. Service départemental du Val d'Oise SDAVO, 78 p.

REY MICHEL (2021) - Concentration de pierres érigées. Bilan des prospections menées dans le secteur de la Vallée de l'Essonne (Inédit).

TARRÊTE JACQUES, LE ROUX CHARLES-TANGUY (2008) - L'art domestique, in *Archéologie de la France, le Néolithique*, Éd. Picard, pp.374-377.

TESTART ALAIN (2012) - *Avant l'Histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*. Éd Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 549 p.

THIRY MÉDARD (2016) - Les calcites de Fontainebleau : occurrence et genèse. *Bull. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing*, 89-3, pp. 111-133.

THIRY MÉDARD, LIRON MARIE NIEVES, DUBREUCQ PATRICK, POLTON JEAN-CLAUDE (2017) - *Curiosités géologiques du massif de Fontainebleau*, Éd. BRGM, 115 p.

THIRY MÉDARD, SCHMITT JEAN-MICHEL, INNOCENT CHRISTOPHE, COJAN ISABELLE (2013) - Sables et Grès de Fontainebleau : que reste-t-il des faciès sédimentaires initiaux ? 4ème Congrès Français de Sédimentologie, Trois excursions géologiques en région parisienne, Livre d'excursions, Éd. Association des Sédimentologistes Français, 74, pp. 37-90.